

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/90
12 septembre 2003

(03-4875)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

MOLDOVA

Déclaration de S.E. M. Dumitru Croitor
Ambassadeur auprès des Nations Unies à Genève

Permettez-moi, au nom du gouvernement de la République de Moldova, de vous dire combien j'apprécie cette occasion de m'adresser à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC tenue ici, à Cancún.

Tout d'abord, je voudrais féliciter le Secrétariat de l'OMC pour son travail et les autorités mexicaines pour l'hospitalité et l'organisation de cet événement important pour le système commercial multilatéral. Nous apprécions les efforts déployés par le Président du Conseil général, les Directeurs généraux et les Membres de l'OMC en vue d'élaborer un projet de texte ministériel qui soit au service de l'intérêt de chaque Membre de cette organisation. À cet égard, la Moldova accepte le projet comme base de la poursuite des négociations. Nous estimons que le projet de texte ministériel représente une voie moyenne entre les diverses positions exprimées par les Membres au cours de la période préparatoire.

Nous voudrions féliciter l'OMC pour la décision adoptée dans un domaine très important pour les pays en développement, à savoir les ADPIC et la santé publique. À notre avis, cela constitue une initiative marquante sur la voie qui conduit à l'achèvement du Programme de Doha pour le développement et le cycle de négociations commerciales.

Néanmoins, la Moldova a aussi certaines préoccupations en ce qui concerne le programme de négociation. La Moldova souligne que l'agriculture est l'un des éléments les plus sensibles et essentiels du Programme de Doha pour le développement. À cet égard, la Moldova rappelle qu'au cours de la période préparatoire, elle avait régulièrement soulevé la question de sa situation spécifique, de même que celle de la plupart des pays ayant récemment accédé à l'OMC.

En tant que l'un de ces pays, la Moldova honore tous ses engagements avec la ferme conviction que la participation active du pays au système commercial multilatéral contribue à sa croissance économique. Nous appuyons la libéralisation continue du commerce multilatéral dans le cadre de l'OMC sur la base de l'équilibre global des droits, des intérêts et des obligations de tous les Membres. Nous pensons que les Membres ont maintenant conscience que les pays qui ont récemment accédé à l'OMC ont pris des engagements de très vaste portée, qui vont souvent plus loin que ceux qui avaient été pris durant le Cycle d'Uruguay. Les Ministres à Doha ont reconnu l'importance de ces engagements au paragraphe 9 de la Déclaration de Doha.

Le secteur de l'agriculture joue un rôle essentiel dans notre économie nationale. Il compte pour 35 pour cent du PIB de la Moldova, soit moins de 450 dollars EU par habitant, et 60 pour cent de la population a des activités dans ce secteur ou en relation avec lui. En outre, près de 90 pour cent de la population reçoit moins de 1 dollar EU par jour. En dépit de ces réalités, la Moldova a pris des engagements excessifs dans le cadre de son accession à l'OMC.

Dans ces circonstances, il est très difficile d'envisager une situation dans laquelle nous devrions prendre des engagements additionnels importants si peu de temps après notre accession à l'OMC et en partant de niveaux tarifaires indûment bas, quand la moyenne simple générale s'établit à 18 pour cent, en comparaison de la majorité des autres Membres de l'OMC. Ces baisses substantielles devraient être considérées comme une contribution importante au système commercial multilatéral et être reconnues par les Membres de l'OMC comme constituant un crédit dans ces négociations en cours. En raison de ces engagements de très vaste portée, les Membres ayant récemment accédé, y compris la Moldova, font l'objet d'une très forte pression de la part de leurs branches de production qui passent par un processus de restructuration.

Il est certain que cette situation aura d'énormes conséquences sociales qui feront obstacle au processus de réforme et au fonctionnement du secteur agricole. Nous nous attendons résolument à ce que les propositions et préoccupations exprimées par les Membres ayant récemment accédé à l'OMC soient prises en compte d'une manière adéquate et efficace dans les négociations en cours au titre du Programme de Doha pour le développement.

Entre temps, la Moldova a consolidé tous ses droits de douane et n'a donc pas la flexibilité nécessaire pour procéder à des ajustements tarifaires. Certains produits sensibles ne supporteraient pas une baisse supplémentaire dans le cadre de ce cycle car les niveaux consolidés sont déjà très bas. Une réduction tarifaire supplémentaire et la pression encore plus élevée des importations qui s'en suivrait provoqueront un accroissement du chômage et auront une incidence négative sur la stabilité sociale et les moyens de subsistance du peuple. Compte tenu de ces facteurs, nous pensons et nous escomptons qu'une forme appropriée de flexibilité sera mise en place pour répondre à ces préoccupations en matière d'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

La solution de ces problèmes dans le cadre du Programme de Doha pour le développement aiderait les pays ayant récemment accédé à mieux honorer leurs engagements et renforcerait leur confiance dans le système commercial multilatéral.

Par ailleurs, la Moldova appuie les discussions et les négociations concernant les questions de Singapour (commerce et investissement, commerce et politique de la concurrence, transparence des marchés publics et facilitation des échanges). Nous sommes partisans de préserver et de développer le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement.

Parmi les éléments de la suite des négociations, la Moldova attache une importance particulière à la protection des indications géographiques pour les vins et spiritueux. Compte tenu du mandat énoncé dans la Déclaration de Doha, la Moldova considère que la protection des indications géographiques ne devrait pas être étendue à d'autres produits. À notre avis, des travaux supplémentaires devraient être accomplis dans ce domaine afin d'établir un système juridiquement contraignant en ce qui concerne les indications géographiques pour les vins et spiritueux.

Nous nous réjouissons de l'accession du Népal et du Cambodge à l'OMC à la présente Conférence ministérielle. Nous félicitons également la République de Macédoine et l'Arménie. Nous sommes persuadés que les négociations sur les demandes qui restent en suspens, y compris celles de nos grands partenaires commerciaux que sont la Russie et l'Ukraine, seront menées à bien dès que possible.

Pour conclure, et d'un point de vue général, je voudrais faire observer que la Moldova s'attend à ce que les Membres de l'OMC réexaminent l'important niveau de libéralisation atteint par les pays ayant récemment accédé à l'OMC et à ce que les propositions et préoccupations de ce groupe soient incorporées dans la version finale des modalités.

La délégation de la Moldova fera tout son possible pour contribuer à atteindre cet objectif.